



COMMUNE DE PANISSIERES

PROCES VERBAL REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 24 juin 2015 à 20 h 00, en session ordinaire

Présidence de Monsieur Christian MOLLARD, Maire

Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 19/06/2015.

Présents : Mmes et Mrs MOLLARD Christian, TERRAILLON Régine, DUCREUX Anne, MIOCHE Laurent, GUILLAUMOND Monique, DUSSUD Grégory, MERLE J. Michel, BONNASSIEUX Bernard, BEFORT Jean-Marc, DUCHENE Colette, BONNET Philippe, ALLAIX Gilles, ROCHE Robert, BOISSONNET Annick, DENIS Catherine, FAYE Sylvie, GRANJON Marc, PRAILE Anne, BERTALOTTO Frédérique, SERRAILLE Loïc

Absents excusés : Mme Guillaumond Monique (procuration à Carole DI Quinzio), Colette Duchêne

Secrétaire de Séance : Régine TERRAILLON

MO/ 05 2015

Approbation du Procès verbal de la réunion du 04/05/2015.

1- Tirage au sort des jurés d'assises : Monsieur le Maire procède au tirage au sort de 6 jurés d'assises à partir de la dernière liste électorale de la Commune. Ces personnes seront inscrites sur la liste préparatoire de la liste annuelle départementale pour l'année 2016.

2- Convention d'hébergement d'équipement de télé relève : L'entreprise GRDF sollicite la ville de Panissières afin de convenir ensemble d'une convention de partenariat en vue de faciliter l'accueil sur son périmètre, des équipements techniques nécessaires au déploiement d'un projet d'efficacité énergétique (relevé, suivi des consommations par télé relève). Cette demande avait été présentée lors de la réunion du 9 septembre 2014. Le Conseil municipal avait alors souhaité avoir plus de renseignements sur ce procédé avant de signer une convention. Après avoir pris connaissance de la convention et des précisions apportées par M. Pouillon représentant l'entreprise GRDF lors de sa rencontre avec M. le Maire, le Conseil Municipal approuve la signature de cette convention. Celle-ci nous engage dans un premier temps, pour permettre des essais. La convention stipule que sera posé dans un lieu haut de la commune qui reste à déterminer un concentrateur. Celui-ci recevra les relevés de consommation des usagers équipés eux d'un petit émetteur sur leur compteur deux fois par jour et qui pourront ainsi consulter leur consommation. Ces essais devraient démarrer en 2017.

3- Subvention saison culturelle: Lors du vote des subventions, la subvention à l'association « gymnastique volontaire » n'a pas été prévue pour l'organisation du Concert « Onda Latina » organisé en septembre 2014 dans le cadre de la saison culturelle. Après avoir pris connaissance du bilan financier le Conseil Municipal vote cette subvention à hauteur de 1 500 €. Cela correspond au déficit du concert et au reversement de la subvention obtenue du Conseil départemental de la Loire. A l'avenir, il est décidé que la Commune gèrera directement l'organisation des événements culturels proposés dans le cadre de la saison culturelle, sans passer par une association.

4- Fresque murale - Demande de subvention au Pays du Forez: Un appel à projet a été présenté par la commission culture pour la réalisation d'une fresque murale sur le thème du tissage. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'embellissement du bourg en lien avec le parcours culturel axé sur le thème « terre de tisseurs, terre d'excellence ». Le dossier est retenu par le comité de pilotage du Pays du Forez pour présenter une demande d'aide au financement par la région, au titre du CDDRA (contrat de développement durable Région Rhône Alpes). La subvention peut être attribuée à hauteur de 50% pour une dépense subventionnable maximale de 10 000 €. Le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention sur un montant estimé de travaux de 11 750 € HT qui comprend la préparation du mur, la présentation d'une illustration couleur et la réalisation de la fresque murale. Une convention tripartite devra être passée avec le propriétaire du mur, l'artiste qui réalisera la maquette et la municipalité pour préciser les obligations de chacun avant la réalisation de ce projet.

5-Abris bus et modification du sens de circulation – Demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité (enveloppe du conseiller départemental M. Véricel) : Un courrier de demande de subvention, au titre de l'enveloppe de solidarité a été adressé à M. Véricel, Conseiller Départemental, pour les questions de sécurité, notamment celle relative au circuit des transports scolaires. Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention pour une dépense Hors Taxe estimée à 10 864 € qui comprend la fourniture et l'installation d'un abri bus sur le parking route de Montchal la fourniture et la pose des panneaux de signalisation et le traçage au sol suite à la modification d'un sens de circulation. La subvention estimée à 25 % serait de 2 716 €. Les critères d'attribution restent inchangés pour 2015.

5- Mise aux normes d'accessibilité du gîte de la Ferme Seigne et mise aux normes de sécurité électrique de divers bâtiments – demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire – Sénateur J.C Frécon: Un courrier de demande de subvention, au titre de l'enveloppe parlementaire a été adressé au Sénateur de la Loire Jean Claude Frécon. Pour nous apporter une aide, il a retenu le dossier de mise aux normes d'accessibilité du gîte de la Ferme Seigne, et la mise aux normes de sécurité électrique (école, crèche, musée...). Une enveloppe de 36 000 € TTC a été votée au Budget prévisionnel 2015. La subvention estimée par M. Frécon est de 10 000 €. Le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention.

7- Rapport annuel de la qualité du service public d'eau potable : Le CM approuve le rapport annuel de la qualité du service d'eau potable.

8 – RAPPORT DES COMMISSIONS

8-1-Commission finances : L'adjoint aux finances présente les points essentiels du rapport de valorisation des comptes 2014 établis par la receveuse municipale du centre des finances publiques de Feurs. Celui-ci fait état d'une augmentation des produits de fonctionnement de 2.10% par rapport à 2014, une augmentation des ressources fiscales de 2,1 % alors que la DGF (dotation d'état) diminue de 1.80%. Le produit réel par habitant est supérieur à la moyenne départementale. Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 6.7%. En revanche, les charges de personnel ont augmenté de 4.2% et représentent 51.87% du budget de

fonctionnement. En conclusion, on note que les charges régressent alors que les produits augmentent ce qui permet d'enregistrer un résultat positif en progression nette de 61%. La Capacité d'autofinancement brute est passée de 113 €/Habitant en 2013 à 178 €/Habitant en 2014. La moyenne départementale est de 176 euros par habitant. L'autofinancement (CAF nette) est de 70 €/Habitant. La dette représente aujourd'hui 963 €/Habitant. Elle était de 1191€ en 2012, 1071€ en 2013. Elle continue donc de baisser.

Au niveau de la fiscalité les bases de valeurs locatives sont faibles et il y aurait lieu de réviser les logements de référence.

Le revenu fiscal est inférieur à la moyenne départementale (334 euros par habitant pour la moyenne départementale et 261 euros pour Panissières).

Le travail important fourni par la commission finance a permis un résultat probant qui doit être poursuivi. Ces résultats détaillés seront présentés aux conseillers sous forme de tableaux synthétiques.

8-2 Commission voirie – Un compte rendu de la commission a été adressé à chaque conseiller. Le problème des voitures « tampons » a été signalé à la gendarmerie et se règle petit à petit. L'agent Bertrand Maillavin sera le principal conducteur de la nouvelle balayeuse relayé en son absence par d'autres agents. Les travaux sur les poteaux incendie endommagés commencent en juillet pour se terminer en septembre. Suite aux entretiens individuels les responsabilités seront distribuées au personnel des services techniques en fonction de leurs compétences et aptitudes. Les devis et remplacement du matériel volé sont en cours. Le nouveau tracteur devrait arriver fin de semaine prochaine.

8-4 Commission sport –communication: La signature des contrats éducatifs est prévue en mairie en fin de semaine avec une réception des jeunes. Ils seront répartis entre la mairie, les services techniques, le musée et la bibliothèque. Chacun effectuera une semaine de travail en juillet.

Le travail de réfection du terrain de tennis est terminé. Un travail de qualité a été réalisé. Les travaux du stade ont débuté. La newsletter est en cours. La préparation de la foire de la Saint Loup est en bonne voie : 17 associations seront présentes au forum, 15 artisans exposeront dans l'ancienne cure, 8 représentants du pôle des saveurs feront déguster leurs produits et 25 camelots ont déjà répondu favorablement. « Panoch' band » animera l'apéritif de midi et le repas de produits du terroir sera géré par le comité des fêtes. En outre, la commission culturelle organise un pèlerinage musical à la chapelle Saint-loup l'après-midi.

8-5 Commission social-école – Le columbarium est installé depuis aujourd'hui. Une infirmière puéricultrice a été recrutée pour la crèche pour le complément du temps de travail de la Directrice. Le recrutement des contrats avenir se fera pour les Temps périscolaires dans un premier temps. Pour la partie animation ce sera plus tard après avoir décidé du devenir de la Maison des jeunes et du Cyber centre. Il serait intéressant d'avoir un animateur TAP qui se déplacerait dans les communes de la Communauté de Communes. Sept intervenants sont recrutés pour la rentrée au lieu de six. Il y a davantage de diplômés pour répondre aux exigences du PEDT. La signature de ce contrat permet d'obtenir des financements supplémentaires auprès de la CAF.

8-3 Intervention de Mme FAYE, Conseillère municipale

Madame Faye intervient pour une première information, sans prise de décisions ce soir sur l'éclairage public et son extinction éventuelle la nuit. Le SIEL a fait une étude pour une coupure partielle de l'éclairage public, la nuit, qui engendrerait une économie de

10 000 € pour une coupure de 6H. Cette réduction porte uniquement sur la consommation car l'abonnement lui continue à augmenter. Pour permettre des économies plus importantes, des changements d'ampoules s'imposeraient. Il faudrait passer des ampoules sodium aux ampoules LED, le coût pour cette modification est très important, 1 000 € par foyer lumineux.

Madame Faye présente ensuite les avantages de l'adhésion à la maintenance du SIEL : Décharge du Maire de son rôle de chargé d'exploitation (responsabilité du réseau) ; cartographie complète du patrimoine communal en matière d'éclairage public ; bilan intégré dans une base de données fiable et précise (consultation, demande des dépannages rapide, plan pluriannuel d'investissement, diagnostic et études ...). Cette maintenance est évaluée à 18 200 €/an (28€/foyer, on a 650 foyers lumineux). L'économie faite par l'extinction pourrait aider au contrat de maintenance. Une décision sera prise lors d'un prochain conseil et en tout état de cause avant le 1/01/2016.

8-2 Intervention de M. Merle, président de la communauté de communes des collines du matin : Le Très haut débit pour l'internet : Deux points de mutualisation seront installés à Panissières et 2 200 prises installées cette année. La fibre optique sera chez l'habitant en juin 2016. Chacun devra choisir son opérateur. L'avancement sur le regroupement des Communautés de communes est encore en discussion à ce jour et il est difficile aujourd'hui d'apporter des éléments précis. Le préfet devrait présenter en septembre un premier schéma de mutualisation.

8-7-Commission environnement – Une source a été captée et permet une meilleure alimentation de l'étang du jardin public ; la cascade est de nouveau en service. La télé inspection a mis en évidence le mauvais état du réseau d'assainissement sous le boulevard des sports.

9 - QUESTIONS DIVERSES

9-1 - Voisins vigilants : une réunion a eu lieu avec les services de gendarmerie pour présenter le dispositif. Le conseil municipal est favorable à la mise en place de l'opération et décide de commencer les contacts pour aboutir sur ce dossier.

Ce dispositif consiste au recrutement de personnes volontaires pour avoir une vigilance particulière à proximité de leur lieu d'habitat et le cas échéant être en mesure de pouvoir fournir du renseignement à la gendarmerie. Les personnes recrutées puis formées exerceront leur mission dans un esprit de veille citoyenne éloigné de toute forme de délation. Il s'agit essentiellement de veiller lors de vacances de logements, de s'inquiéter de toute intrusion dans un domicile en l'absence de propriétaires... d'avoir un regard exercé et vigilant.

Coca – M. Delbonno et Monsieur Epinat représentants le conseil départemental approuvent les choix et orientations qui ont été pris. Pour la suite, il faut maintenant travailler pour remettre au Conseil départemental le scénario final d'aménagement. Le cabinet « aptitude aménagement » responsable de l'étude est sollicité pour parachever ce travail.

Poste DGS Vingt demandes ont été enregistrées et treize candidats sont reçus en mairie par une commission composée du maire, de la première adjointe et de l'adjoint chargé des ressources humaines.

Ancien EHPAD : les tractations avec des bailleurs sociaux susceptibles d'intervenir sur l'opération sont toujours en cours. Des investisseurs privés sont également sollicités.

Des félicitations sont adressées au Comité des fêtes pour l'organisation de la fête de la St Jean dont la réussite a été soulignée par tous.

Monsieur le Sous/préfet nous rend visite le 15 juillet pour une rencontre avec le musée, l'entreprise Tassinari et la ferme Seigne.

Fin de la réunion à 22H15. La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée,
sauf imprévu, au mardi 7 septembre 2015 à 20H



